Vol. XXX. Saint-Boniface, Manitoba, 17 Juillet 1901. No. 35

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

JOSEPH BERNIER, Avocat, Directeur.

TARIF DES ANNONCES

1ère insertion, par ligne..............12 cents
Chaque insertion subséquente........ 8 "

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

AVIS Les annonces pour la France et l'étranger (sauf le Canada) sont reçues exclusivement à la PUBLICITE FRANÇAISE ET INTERNATIONALE 15, rue du Cardinal-Lemoine, à Paris, qui a seule le monopole et la responsabilité de ce service.

LE MANITOBA EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ TOUS LES MERCREDIS PAR LA Compagnie d'Imprimerie de St-Boniface

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devront être adressées à

LE MANITOBA, Saint-Boniface, Manitoba Canada.

LETTRE DE ROME

Rome, 20 juin.

Avant-hier dans sa réunion "Rotale," au palais du Vatican, la Sacrée Congrégation des Rites a pris d'importantes décisions. Elle a reconnu la validité des procès ordinaires et des procès apostoliques des causes de béatification et de canonisation de la Vénérable Elisabeth Canori Mora, tertiaire trinitaire; du Vénérable François de Naples, prêtre profès de l'ordre des Frères Mineurs; de la Venérable Marie Dufrost de la Jemmerais, veuve d'Youville, fondatrice des Sœurs de la Charité de Montréal (Canada); elle a reconnu aussi le "non-culte" du Vénérable Antoine-Marie Claret, archevêque de Trajanopolis, fondateur des Missionnaires, fils du Cœur Immaculé de Marie, et celui de la Vénérable Marie-Dieudonné Pisani, religieuse bénédictine. C'est le cas de dire que la sainte fécondité de l'Eglise est inépuisable.

***

Un fait des plus significatifs et que font remarquer, avec raison, les journaux catholiques de Rome, c'est la démarche spontanée de l'université protestante de Glascow, qui vient d'écrire une lettre à Léon XIII et d'en recevoir une noble réponse.

A l'occasion de ses fêtes centenaires, cette célèbre université, pour laquelle les Papes, jusqu'à la Réforme, ont eu tant de sollicitude, a tenu à rendre un témoignage de respect et de gratitude au Pape régnant.

Les préjugés commencent à céder devant l'attitude sagement conciliante de notre grand Léon XIII, qui a si souvent fait appel aux esprits honnêtes de toutes les confessions, pour les ramener dans la voie droite et les faire bénéficier de la vérité intégrale, dont il est ici-bas l'unique dépositaire. L'esprit sectaire disparaît peu à peu des lieux qui étaient jadis ses plus fermes boulevards. Faut-il qu'il apparaisse là où l'on devrait le moins s'attendre à le trouver et que les nations catholiques reçoivent des leçons des Etats protestants et des chefs intellectuels de l'hérésie? C'est pourtant ce que nous voyons.

***

Un autre triomphe de la sagesse du Saint-Père s'annonce comme devant être prochain. Je veux parler de l'envoi à Rome d'un agent diplomatique des Etats-Unis.

La grande république américaine, ayant à traiter le avec Vatican la question religieuse dans l'ile de Cuba et aux Philippines et ne possédant à Rome qu'un ministre plénipotentiaire auprès du Quirinal, avait de la peine à trouver un mode d'entrer en négociations avec le Saint-Siège. Le délégué apostolique à Washington n'est pas accrédité comme un nonce; il n'a de rapports qu'avec l'épiscopat, les prêtres et les fidèles; le choix de l'un des évêques des Etats-Unis comme envoyé de la Maison Blanche et du Congrès ne se conçoit que difficilement; un agent officieux n'est pas suffisant. L'embarras était donc extrême.

Léon XIII a donné lui-même un moyen honorable et agréable de se tirer de ces difficultés, en suggérant au gouvernement fédéral l'idée d'accréditer auprès de sa personne, un agent diplomatique officiel chargé de traiter cette question déterminée des intérêts catholiques à Cuba et aux Philippines.

Cet agent pourra aisément être plus tard transformé en ministre résident. La schismatique Russie en a un; l'hérétique Allemagne aussi.

Bien que les questions confessionnelles ne soient pas du ressort du Congrès, mais regardent isolément chaque Etat de l'Union étant donnée la situation unique du catholicisme, qui a un chef souverain, particularité qu'aucune autre confession chrétienne ne présente, une exception s'impose à l'égard du Saint-Siège et, d'ailleurs, le mandat du ministre résident peut devenir une commission de chaque Etat de la fédération. On doit conclure de là combien l'idée du Saint-Père peut-être féconde en heureux résultats; pour les relations d'un grand peuple avec le chef de la catholicité.

La flotte Anglaise

Malgré les sacrifices énormes, en hommes et en argent, que lui coute la guerre sud-africaine, l'Angleterre ne néglige rien pour conserver à sa flotte guerrière le titre de reine des mers qu'elle possède depuis longtemps. La marine anglaise est la plus nombreuse et la plus puissante marine du monde, et les additions importantes qui seront faites d'ici à un an ou dix-huit mois, vont augmenter considérablement sa puissance. En effet, d'après les déclarations qui viennent d'être faites au parlement impérial, l'Angleterre ajoutera à sa flotte, d'ici à un an et demi environ, 154 vaisseaux de guerre, dont 11 cuirassés, 15 croiseurs, 5 bateaux sous-marins, 123 contre-torpilleurs. Et lorsque toutes ces constructions maritimes seront terminées, l'Angleterre comptera une flotte de 570 unités, c'est-à-dire 570 vaisseaux de combat.

La vitesse de ces nouveaux vaisseaux de guerre variera de 18 à 23 nœuds. Neuf de ces vaisseaux, dont six cuirassés et trois croiseurs, doivent être lancés dans six mois. Huit, dont un cuirrassé et sept croiseurs, doivent être terminés dans un an et la construction des neuf autres doit être commencée immédiatement.

Avec une pareillle flotte guerrière, la puissance de l'Angleterre sur mer dépassera de beaucoup celle de toutes les nations du monde.

Nouvelles de Quebec

Plessisville

La nouvelle bâtisse de la Fonderie de Plessisville destinée à la fabrication des clous de broche, est terminée et est en marche depuis un mois; les commandes sont tellement nombreuses que les directeurs ont décidé d'acheter d'autres machines pour remplir les commandes reçues de toutes les parties de la province.

Les travaux de notre nouvelle église marchent avec un ensemble digne de mention; les couvreurs sont à terminer les travaux du clocher. A la dernière assemblée des marguillers il a été décider de construire un magnifique perron en pierre de taille.

Le 8 juillet un terrible ouragan a passé dans notre village et a fait des ravages considérables, des arbres ont été déracinés, des clôtures enlevées et un grand nombre de vitres brisées; un magnifique statue de la Ste-Vierge qui faisait l'ornement du parterre du couvent, a été renversée et réduite en pièces.

SAINTE-JULIE DE SOMERSET

Le 27 juin, nous avons eu une sérieuse tempête durant la nuit. Le firmament était tout en feu. Il est tombé une quantité énorme d'eau. Le grondement du tonnerre se faisait entendre sans interruption, et parfois il éclatait d'une manière terrifiante. Il a incendié l'étable et la grange de M. Ferdinand Martel, du troisième rang d'Inverness, dans Saint-Pierre Baptiste.

Dons précieux a l'Université Laval

Les collections de l'Université-Laval viennent de s'enrichir de deux précieuses additions qu'elles doivent à la libéralité du gouvernement français.

La première est une volumineuse série de monographies et de cartes géologiques des principaux bassins houilliers de France, publiées par le Service Géologiques. Ceux qui savent avec quel soin et avec quelle exactitude sont faites les publications officielles des services publics français sont à même d'apprécier la valeur de ces documents.

L'Uuiversité a reçu en même temps, pour son musée de minéralogie, une centaine d'échantillons de minéraux provenant de l'Ecole des Mines. Cet envoi est d'autant plus apprécié que jamais, jusqu'à ce jour, l'Ecole des Mines de Paris n'a fait de présents de cette sorte. Ses collections sont, pour ainsi dire, intangibles, et c'est un grand honneur pour l'Université - Laval qu'on ait bien voulu faire une exception en sa faveur.

L'HON M. DE LABRUIERE

L'honorable M. de La Bruière est le surintendant de l'Instruction Publique dans Québec. Il remplit ses fonctions avec intelligence, dignité, dévouement et dans un esprit purement catholique. Il vient d'être nommé officier de l'Instruction Publique en France. C'est une distinction méritée. Nous en félicitons l'hon. M. LaBruière.

Aux Philippines

Manille, 5.—Le gouvernement civil, aux Philippines, vient d'être inauguré.

Le gouvreneur Taft, dans son adresse d'inauguration, a annoncé que le 1er septembre 1901 la commission serait augmentée de trois membres indigènes.

Sur les 27 provinces organisées le gouverneur a annoncé que l'insurrection subsiste encore dans cinq; aussi ces cinq provinces vont-elles continuer à rester soumises à un gouvernement militaire.

L'insurrection a été réprimée dans seize autres provinces, mais elles ne sont pas encore organisées. Restent quatre provinces où l'on ne peut encore installer un gouvernement civil.

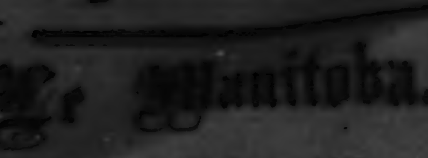
Le gouverneur Taft a annoncé qu'en ce qui concerne l'instruction populaire, on suivrait les méthodes américaines. Puis il a ajouté qu'il croyait pouvoir espérer que le congrès établirait un tarif spécial qui favoriserait le développement commercial des iles. Il a exprimé l'espoir conforme à celui du président Mac Kinley, qu'à l'avenir les Filipinos se féliciteraient des victoires des Américains aux Philippines, et resteraient liés aux Etats-Unis par des liens indissolubles. Quant à lui, il consacrera tous ses efforts au progrès, au bonheur et à la prospérité des iles.

L'adresse a été lue en présence des autorités civiles et militaires et au milieu des applaudissements de tous. Les consuls étrangers étaient aussi présents ainsi que les anciens chefs filipinos.

Extrait de l'album d'un musicien grincheux.

Les femmes sont comme des signes de musique: il y en a de rondes, de blanches, de noires, on trouve aussi parmi elles des croches et même des doubles croches, presque toutes poussent des soupirs, mais on en trouve peu qui observent le silence!

VOGUE MÉRITÉE.



Mercredi, 17 Juillet 1901

LA QUESTION SCOLAIRE

Dans son édition du 6 juillet la *Vérité*, après avoir reproduit divers documents, entre autres la communication de Mgr l'archevêque de Saint-Boniface au *Manitoba*, nous interroge comme suit :

"La dernière communication de Mgr Langevin est-elle postérieure à la récente démarche du Bureau des écoles catholiques de Winnipeg.

Nous répondons : oui, à cette question de notre confrère.

ENCOURAGEANTES PERSPECTIVES

Des relevés faits avec soin et compétence démontrent que les cultivateurs de notre province auront besoin de vingt-mille travailleurs étrangers pour les travaux de la récolte. On compte sur quarante millions de minots de blé, si la température nous est clémente.

Ce sera une année d'abondance, ce sera d'ici à brève échéance du bel argent sonnant pour nos cultivateurs et pour nos hommes d'affaires. Ce sera, encore, une poussée vigoureuse donnée à la colonisation du Manitoba.

Il est temps plus que jamais pour nos compatriotes de la province de Québec et des Etats-Unis de venir nous rejoindre. Ils peuvent aujourd'hui s'établir ici à prix modique ; peut-être sera-t-il tard demain. Les espaces inoccupés sont grands, mais ils s'enlèvent rapidement, très rapidement. On a donc besoin de se hâter.

Quant aux cultivateurs de nos belles paroisses du Manitoba, nous nous réjouissons avec eux du bel état de leurs champs et nous les félicitons des encourageantes perspectives de l'automne.

EXEMPLE A IMITER

Vingt-mille travailleurs étrangers devront venir nous aider à faire nos récoltes cet automne. Chaque année, la grande majorité de ces travailleurs viennent d'Ontario, et un bon nombre achètent des terres ici et s'y établissent. Pourquoi les Canadiens-français de Québec ne suivraient-ils pas l'exemple que leur donne la population d'Ontario ? Nos compatriotes seraient deux fois les bienvenus parmi nous.

EXHIBITION

L'Exhibition provinciale s'ouvrira le 29 juillet à Winnipeg, pour se fermer le vendredi suivant. Déjà, un nombreux personnel d'ouvriers sont à mettre la dernière main aux constructions diverses qui ont été érigées sur le terrain pour la commodité des exposants et des visiteurs.

L'édifice destiné aux produits de l'industrie laitière a été agrandi, et des sièges, disposés en amphithéâtre, y ont été placés.

Il doit y avoir cette année, sur le terrain de l'exhibition, un concours pour la fabrication du beurre. La crème et les instruments nécessaires seront fournis aux compétiteurs.

Il y aura aussi une convention horticole. Des conférences y seront données.

Il y aura en-outre de nombreux amusements, de même qu'un déploiement de lumière électrique, mêlée à des pièces d'artifice, qui sera merveilleux, si l'on tient compte des préparations auxquelles on se livre actuellement dans ce but.

Notes Politiques

Il y a des rumeurs allant à dire que lord Strathcona pourrait être prochainement remplacé à Londres comme Haut-Commissaire Canadien.

***

Le Bureau des Ecoles Publiques de Winnipeg demande à la corporation de la cité, une somme de $139,530 00 pour le maintien des écoles.

***

La commission nommée pour entendre les réclamations des Métis est de retour de l'Ouest. Elle doit siéger au Fort Alexandre et à Killarney prochainement. En octobre, elle siègera à Winnipeg.

***

On annonçait la semaine dernière, que M. Tarte avait l'intention d'être présent à l'inauguration de l'Exposition de Winnipeg.

***

L'instruction du procès en invalidation de l'élection de M. Richardson a été close le 11 du courant, à Manitou. Ce sont les Hons. Juges Killam et Dubuc qui ont entendu la cause. Jugement sera rendu plus tard.

***

M. L. F. Latour, du personnel de la *Patrie*, était ici la semaine dernière. M. Latour a l'intention d'écrire une série d'articles sur le Manitoba et le Nord-Ouest.

***

Le *Free Press* met de nouveau en circulation la rumeur que le gouvernement local songerait à faire prochainement des élections générales. Ces rumeurs sont, croyons-nous, absolument dénouées de fondement.

***

M. Belcourt, député d'Ottawa aux Communes, était de passage à Winnipeg, la semaine dernière.

***

M. Haultain, premier ministre du Nord-Ouest, a fait une courte apparition à Winnipeg, ces jours derniers.

***

Les grandes vacances judiciaires sont commencées de lundi, le 15. Seul, un juge siègera chaque jeudi, en chambre, pour entendre les affaires d'urgence.

Après les Doukhobors, les Malokans, ou buveurs de lait !

Il doit nous en arriver prochainement, paraît-il, un contingent de quelques milliers !

Encore des gens qui refusent le service militaire, et auxquels le gouvernement accorde ce privilège. Bientôt, nous aurons certains groupes de population formant un total d'environ 50 à 60 mille habitants, qui s'accapareront nos terres, exigeront la protection de nos lois, murmureront si l'on n'adapte point nos institutions à leurs fantaisies, et qui, cependant, seront exempts du service auquel sont assujétis les autres citoyens de ce pays.

Le *News*, de Saint-Jean, s'élève avec raison contre cette immigration. Elle n'est pas, dit-il, de ces matériaux dont on fait la base des nationalités. C'est aussi bien notre avis.

L'hon. M. Roblin a déclaré dans un banquet, à Brandon, lundi dernier, qu'à partir du 1er octobre 1901, le tarif sur le transport du blé sera réduit de deux cents par cent livres sur le réseau controlé par le *Canadian Northern*.

L'association des Jeunes Conservateurs de Winnipeg tiendront une grande convention durant la semaine consacrée à l'Exhibition.

Le 31, il y aura, dans la soirée, une grande assemblée à laquelle assisteront plusieurs hommes politiques marquants. L'hon. M. Roblin, l'hon. M. Hugh J. Macdonald et quelques autres personnages éminents y feront des discours. Le travail de la convention s'ouvrira le lendemain, à 10 heures de l'avant-midi.

Une dépêche de Saint-Pétersbourg dit que le Tsar, en approuvant le projet de réorganisation des écoles académiques, a écrit en marge du rapport de la commission : "J'espère qu'on donnera aussi le plus grand soin à l'amélioration de l'éducation religieuse et morale de la jeunesse."

On annonce pour la semaine prochaine la publication d'un nouvel organe conservateur à St-Jérôme pour remplacer feu le *Nord*.

Le nouveau journal s'appellera *La Nation* et sera rédigé par l'hon. M. Nantel.

LOUIS VEUILLOT

(De "l'Univers," 21 juin.)

Le deuxième volume de la vie de Louis Veuillot, par M. Eugène Veuillot, vient de paraître.

Ce deuxième volume de la vie de Louis Veuillot va de 1845 à 1855. Il comprend pour la vie privée tout le temps de son mariage et pour la vie publique toute la durée du parti catholique en tant que force politique organisée.

C'est l'époque la plus tourmentée de l'histoire du journal "l'Univers" et, par conséquent, celle aussi des luttes les plus difficiles et les plus graves de l'écrivain qui, selon le mot d'un grand évêque, fit de ce journal "une grande institution catholique."

—Les nouvelles décorations en peinture à la cathédrale sont bien goûtées par le public. M. Monti doit être félicité d'avoir si bien su tirer parti de ses pinceaux et de ses couleurs.

Dans le Monde Religieux

On remarquera dans notre lettre de Rome publiée aujourd'hui, la note qui concerne la vénérable mère d'Youville, la fondatrice de la communauté Sœurs Grises.

***

On dit que plusieurs miracles se sont produits au sanctuaire de la Bonne Sainte Anne de Beaupré, dimanche le 7 du courant.

***

Le Rév. P. Pichon, de la Société de Jésus, est au Collège de Saint-Boniface depuis quelques jours. Il a prêché, la semaine dernière, la retraite aux RR. Sœurs de Jésus-Marie, laquelle s'est ouverte mercredi soir de la semaine dernière. Lundi prochain il commencera la retraite des Pères et des Frères du Collège de Saint-Boniface. Le Rév. Père Pichon doit aussi prêcher la retraite du clergé séculier, laquelle commencera le cinq du mois d'août.

***

Nous saluons le retour de notre Archevêque. Sa Grandeur est arrivé du Klondyke, vendredi matin.

SAINTE-ANNE DES CHENES

Le 26 juillet il y aura un train spécial qui conduira les pèlerins au sanctuaire de Sainte-Anne des Chênes.

Le départ de Winnipeg aura lieu à 8½ hrs et le retour à Saint-Boniface à 6 hrs. Un prêtre accompagnera le pèlerinage. Le prix du passage aller et retour, une piastre.

Depuis l'an dernier des travaux assez consédérables ont été faits à notre sanctuaire et tout présage que l'an prochain, l'intérieur de notre église sera terminé et décoré. La neuvaine commencera le 17 juillet, et un père Rédemptoriste qui a demeuré six ans à Sainte-Anne de Beaupré donnera des instructions tous les jours de la neuvaine.

Les pensionnaires de notre couvent, au nombre de quarante sont allées en pèlerinage à N. D de Lorette et sont revenues enchantées de la beauté de l'église ; et de la cordiale hospitalité reçue

Onze élèves du couvent sont allées à Saint-Norbert subir leur examen pour obtenir leur diplôme.

Toute personne qui a de l'instruction et de l'expérience en matière d'enseignement ne peut s'empêcher de dire que le programme des matières est d'une absurdité évidente et donne une triste idée du sens pratique de ceux qui ont la haute main en matière scolaire au Manitoba

Notre Couvent continue à recevoir un grand nombre d'élèves, et les examens qui ont eu lieu sont une preuve qu'on y donne une solide et sérieuse éducation

Des médailles offertes par M le Dr Demers, D. Richer, A. A. C LaRivière M. P. la Révérendé Sœur Supérieure et monsieur le curé, ont été décernées à Delles B. Dubuc, Eugénie Dubuc, Année Dubuc, N. A. Guichon et Augustine Magnan. On y enseigne la musique, et ce sont les élèves qui les dimanches, à tour de rôle, accompagnent le chant.

La retraite du jubilé prêchée par deux Pères Rédemptoristes a duré dix jours, et a été suivie avec une piété vraiment édifiante.

Les grains présentent une très belle apparence et tout présage une récolte abondante. Il y aura également abondance de foin et nos prairies offrent aux vaches laitières un pâturage tellement riche que notre excellent fromagier M. P. Dubois reçoit tous les jours andelà de 14 mille livres de lait. Ce Monsieur, comme les années passées, espère remporter les premiers prix à l'exposition de Winnipeg.

Le jour de la clôture de notre retraite, notre curé, accompagné des deux Pères Prédicateurs est allée bénir trois croix érigée sur les propriétés de M.M. Richard Robert, Elzéar Fiola et Louis Dufresne, une quatrième croix doit être érigée au Côteau de Chênes, et M. le Curé a annoncé qu'il ira en même temps dire la Sainte Messe pour la première fois, dans cette nouvelle mission qui portera le nom d'Enfant Jésus

Mariage

Lundi dernier, M. Aimé Cinq Mars, fils de M. Gédéon Cinq-Mars de Saint-Boniface conduisait à l'autel Melle Annie Kittson fille de M Alfred Lévêque, aussi de cette ville.

La bénédiction nuptiale a été donnée par M. l'abbé Cherrier, à la cathédrale. Un grand nombre de parents et d'amis des deux familles assistaient à la cérémonie.

Le déjeuner de noces a été servi chez M. Alfred Levêque, beau-père de la mariée. Il y a eu réception de cadeaux riches et variés. M et Mde Aimé Cinq-Mars sont partis dans l'après-midi pour un voyage de noces à Saint-Paul.

L'heureux couple voudra bien accepter nos félicitations et nos bons souhaits.

LES NOYADES

Le contingent usuel des noyades se produit. La semaine dernière, c'était, en face du parc de cette ville, un jeune enfant qui disparaissait au fond de l'eau ; c'était même catastrophe au Partage du Rat, au Portage la Plairie, et dans le Saint-Laurent. Par tout le Canada et aux Etats-Unis, c'est la même chose.

Ces douloureux accidents sont dignes de toute notre pitié. Mais avouons cependant qu'ils sont souvent le résultat de l'imprudence. Que d'enfants refusent d'écouter les sages conseils de leurs parents ! Et les parents eux-mêmes ne sont-ils pas quelquefois trop disposés à accorder des permissions qu'il vaudrait mieux refuser ? Et vous jeunes gens qui, dans votre force, ne craignez pas assez le danger, ne sentez-vous pas dans votre cœur qu'il est mieux de vous priver d'un plaisir périlleux que de plonger une mère dans d'indicibles anxiétés, et souvent dans les larmes !

MONTCALM ET WOLFE

DONNERAIENT LEURS NOMS A DEUX QUARTIERS DE MONTRÉAL

On sait que le quartier Saint-Jacques dans la cité de Montréal, se divise actuellement en deux parties, à savoir le nord et le sud. Or, plusieurs citoyens de cette division suggèrent que l'une de ces deux parties prennent le nom de quartier Montcalm, attendu que la rue Montcalm se trouve située dans le quartier St-Jacques.

En émettant ce projet, on suggère en même temps à la population de l'ouest de cet ville de donner le nom de Wolfe au quartier St-Antoine.

Cette proprosition est à l'état de simple projet, mais plusieurs citoyens désireux de faire revivre de toutes manières les noms glorieux de notre histoire nationale, tiennent à pousser cette idée de l'avant et à en assurer, si possible, le prochain triomphe.

M. Joseph Dubois

Souffrait de ses nerfs, était craintif et morose, avait beaucoup de misère à travailler le jour et ne dormait pas du tout la nuit.

Sa digestion se faisait mal et il était rendu à l'état de squelette.

Les PILULES MORO l'ont guéri de ses troubles et fait de lui, un homme fort et robuste.

Un grand nombre d'hommes souffrent de leurs nerfs, sont maigres et décharnés, faibles et hagards. Leur appétit est mauvais, leur digestion se fait mal. Ils sont moroses et craintifs, peuvent à peine travailler durant le jour, dorment mal la nuit et se lèvent le matin aussi fatigués qu'ils s'étaient couchés la veille. Ces hommes souffrent de leurs Nerfs.

Chez ces hommes la maladie est quelquefois causée par un excès de travail, ou ils ont hérité de cette constitution et sont nés sans forces. Mais chez la majorité d'entr'eux, cet état de choses a été amené par des écarts de jeunesse ou une vie irrégulière.

Ces symptômes chez l'homme nerveux s'aggravent bien vite. L'action du cœur devient plus faible à mesure que la maladie augmente. Il perd son énergie, devient timide et peureux et commence à s'effrayer sur sa condition qui empire. Il lui est impossible de s'appliquer à rien et il n'est qu'une machine sans but et sans ambition. Son intelligence s'affaiblit et sa volonté s'en va.



MONSIEUR JOSEPH DUBOIS

Des symptômes plus graves encore se présenteront, si la maladie n'est pas contrôlée à temps. Les asiles d'aliénés sont remplis de ces malheureux qui, par suite de leur mauvaise conduite et de leur négligence, ont perdu le plus beau don que la Providence leur avait donné : l'intelligence.

Les Pilules Moro sont le tonique par excellence pour les nerfs. Elles ramènent les couleurs aux joues, donnent de l'expression aux yeux, font dormir la nuit et ramènent à l'état normal les organes affaiblis et détériorés par des habitudes malheureuses. Elles donnent à l'homme d'âge mur, décrépi et fané avant le temps, le privilège de jouir jusqu'à un âge avancé de sa vie, de ses facultés d'homme,.. dont il déplore, sans espérance, l'affaiblissement et la perte.

COMPAGNIE MÉDICALE MORO,
1274 rue Ste-Catherine, Montréal.
Chers Docteurs,

"J'ai pris les **Pilules Moro**, et j'ai " suivi les conseils qui m'ont été donnés. Elles m'ont guéri de mes maux " et j'en suis bien reconnaissant. Je " souffrais depuis longtemps et je m'étais " toujours fait soigner sans pouvoir obtenir de résultats.

" Je dormais mal la nuit, mes vivres " ne digéraient pas, j'étais toujours " morose, chagrin et rempli d'idées " noires. Ces troubles étaient causés " chez moi par des abus de jeunesse. " Aujourd'hui, j'ai bon appétit, je mange " ce que je veux sans être fatigué. Mes " nerfs sont forts, je suis courageux, je " puis faire mon ouvrage et je dors bien " la nuit. Pour un homme de mon âge " je suis aussi robuste qu'on puisse l'être.

" Encore une fois, je suis bien reconnaissant du bien que les Médecins de " la Compagnie Médicale Moro m'ont " fait avec leurs conseils et leurs Pilules.

"JOSEPH DUBOIS
" No. 444 rue St-Denis
" MONTREAL."

Les Médecins de la Compagnie Médicale Moro peuvent être vus à leur Bureau au Numéro 1724 rue Ste-Catherine, tous les jours de la semaine, excepté le dimanche, jusqu'à huit heures du soir. Aux hommes qui demeurent à la campagne et qui ne peuvent venir facilement à Montréal, un blanc de traitement leur sera envoyé sur demande, ainsi qu'un petit livret rempli de conseils et d'avis. Les consultations par lettres sont aussi gratuites et absolument confidentielles.

Les PILULES MORO se vendent 50 cts la boîte ou six boîtes pour $2.50. Si votre marchand ne les tient pas, elles vous seront envoyées sur réception du prix. Adressez vos lettres comme suit,

"COMPAGNIE MEDICALE MORO"
1724 rue Ste-Catherine MONTREAL

CHEZ NOUS ET AUTOUR DE NOUS

—L'exhibition de Winnipeg s'ouvrira le 29 juillet et se terminera la 2 août.

—M. Urbain Delorme de Saint-Adolphe a été nommé constable pour la Province.

M. P. Lagassé de St. Adolphe a été nommé Juge de Paix pour la Province.

—Les maringouins sont décidément arrivés et font leur devoir avec ardeur.

—Les entrées ne seront reçues à l'exhibition de Winnipeg que jusqu'au 20 juillet.

—Le pont du *Canadian Northern*, sur la rivière Rouge, se construit rapidement. Les piliers sortent maintenant de l'eau et paraissent très solides.

—Camille Urso, violoniste célèbre, doit jouer au théâtre de Winnipeg, le 19 et le 22 de ce mois.

—L'Hon. Juge Girouard, de la Province de Québec est passé ici ces jours derniers en route pour l'ouest.

—Le ponton qui conduit à Elm Park, s'est rompu lundi soir. Les fanfares qui devaient jouer ce soir-là ont dû rebrousser chemin.

—A vendre. Machine à battre, Engin et Séparateur réparés à neuf. Prix raisonnable et grandes facilités de paiement. S'adresser : rue Garry 271 Winnipeg.

—Le géant Edouard Beaupré, est parti pour l'exposition panaméricaine. Beaupré a vingt ans, mesure sept pieds dix pouces et pèse trois cent soixante livres.

—La victoire des *Capitals* sur les *Unions* doit être de nature à encourager nos joueurs de Baseball à pratiquer avec plus d'ardeur que jamais, afin de remporter la palme de champions du Manitoba.

—Il y aura, cette année, selon toutes les apparences, une exposition de bestiaux plus considérable que les années précédentes à l'exhibition de Winnipeg. Les animaux seront aussi d'une qualité supérieure.

—M. Alphonse Lemay, marchand de bois de cette ville, qui a fourni les échafaudages nécessaires à la décoration de la cathédrale, désire annoncer qu'il vendra ce bois, madriers et planches en pin, avec une réduction de $2.50 le mille pied.

—L'une des choses attrayantes de l'exhibition cette année, sera la visite aux fameux moulins à farine d'Ogilvie. Ces établissements, qui sont une partie de la richesse de la province, seront ouverts au public lequel pourra se rendre compte de la puissance et de la valeur de ces meuneries.

—L'espace disponible dans les bâtisses et sur le terrain de l'exhibition, à Winnipeg, se prend rapidement. Quiconque désirerait y faire l'étalage de quelque industrie ou y établir un comptoir, ferait bien de s'empresser de faire son application, autrement, l'espace pourrait manquer.

—Une décision importante vient d'être rendue par le Conseil Privé. Celui-ci a refusé d'entendre l'appel de la cité de Winnipeg contre la décision de la Cour Suprême déclarant que les propriétés du Pacifique dans Winnipeg sont exemptes de taxes municipales et scolaires. Ce refus du Conseil Privé est une confirmation du jugement de la Cour Suprême. Par conséquent, la cité de Winnipeg ne peut prélever de taxes sur les propriétés du Pacifique. Ces jugements sont basés sur un règlement de la ville, passé en 1881 exemptant de taxes les propriétés du Pacifique Canadien.

SOUFFRANCES D'UN ENFANT

SA MÈRE PENSAIT QU'ELLE NE RECOUVRERAIT PAS LA SANTE

ELLE FUT D'ABORD ATTEINTE DE RHUMATISME ET ENSUITE DE LA DANSE DE ST-GUY.—ELLE NE POUVAIT RIEN FAIRE ET IL FALLAIT LUI DONNER LES SOINS QU'ON DONNE A UN BÉBÉ.

Du "Sun," d'Orangeville, Ont. :

Mme Marshall est une des dames les plus respectées d'Orangeville, et elle demeure dans un beau petit cottage, sur la Première rue. Depuis quelques années, sa fille, Mamie, âgée de douze ans, a souffrait du rhumatisme combiné avec une autre terrible maladie,—la danse de St Guy. Au cours d'une conversation qu'elle eut avec un reporter du "Sun," Mme Marshall fit le récit suivant des souffrances de sa fille, et de sa guérison subséquente : "A l'âge de huit ans," dit Mme Marshall, "Mamie fut atteinte d'un rhumatisme qui la faisait beaucoup souffrir, et bien qu'elle fût sous les soins d'un des meilleurs médecins, sa santé ne s'améliora pas. Pour aggraver sa condition, elle fut atteinte de la danse de St Guy, et je perdis complètement espoir de la voir recouvrer de nouveau la santé. Elle avait des tiraillements et des crispations spasmodiques aux bras et aux membres ; elle pouvait à peine tenir un plat dans sa main, et il fallait en avoir soin comme on a soin d'un bébé. Pendant que Mamie était dans cette condition, une de mes voisines, qui avait obtenu de bons résultats en faisant usage des Pilules Roses du Dr Williams dans sa famille, me conseilla de les essayer, pour la maladie de ma fille. J'avais souvent entendu faire les plus grands éloges de ces pilules, mais je n'avais jamais pensé qu'elles pouvaient guérir ma petite fille; je décidai enfin de les lui faire essayer. Avant d'avoir fini de prendre la deuxième boîte, je remarquai un grand changement pour le mieux, et après en avoir pris cinq boîtes, toute trace de rhumatisme et de danse de St Guy avait disparu, et elle est aujourd'hui aussi gaie et jouit d'une aussi bonne santé que n'importe quel enfant de son âge. Elle a discontinué, depuis quelque temps, l'usage de ces pilules, et jamais, depuis, la moindre trace de la maladie n'est réapparue. Je crois, par conséquent, que je puis dire sans crainte que les Pilules Roses du Dr Williams ont non seulement ramené mon enfant à la santé, mais qu'elles l'ont guérie pour toujours.

Le rhumatisme, la danse de St Guy, et toutes les maladies analogues du sang et des nerfs, cèdent promptement aux Pilules Roses du Dr William, et les guérisons ainsi opérées sont permanentes, parce que ce remède rend le sang riche et rouge, renforce les nerfs, et par ce moyen, atteint la racine de la maladie. Ces pilules sont en vente chez tous les marchands de remèdes, ou vous seront envoyées franco par la poste, à 50 cents la boîte, ou six boîtes pour $2.50 en vous adressant à la Dr William Medicine Co., Rrockville, Ont.

AGRICULTURE

Exhibition générale à Winnipeg du 29 juillet au 2 août.

Grands concours ; grande facilité donnée aux exposants; beaucoup d'articles et d'animaux exposés ; amusements variés et très attrayants.

AVIS

Canada.
Province de Québec
District de Montréal

Cour Supérieure
No. 1559

Dame Caroline (alias Carrie) Wheatly Shearer Nicholson de la Cité et du district de Montréal, épouse de William Whitehead, ci-devant du même lieu, pharmacien, maintenant résident à Winnipeg dans la province de Manitoba.

Demanderesse

V

Le dit William Whitehead

Défendeur.

Une action et demande en séparation de biens en cette cause a été instituée par la demanderesse.

Montréal, ce 2 juillet, 1901
McGoun & England,
Procureurs de la demanderesse.
34-38

Province du Manitoba

o o o

Le Bulletin des Moissons publié par le gouvernement, le 12 décembre 1899, donne les statistiques suivantes pour l'année :

Récoltes	*Acres*	*Rendement moyen Minots*	*Total Minots*
Blé	1,629,995	17.13	27,922,230
Avoine	575,136	38.80	22,318,378
Orge	182,912	29 4	5,379,156
Pommes de terre	19,151	168.5	3,226,395

BESTIAUX

Bœuf à viande exporté durant l'année	$ 12,000.00
Exporté pour la formation de troupeau	35,000.00
Valeur totale de l'exportation des produits laitiers	470,559.00

10,500 OUVRIERS AGRICOLES

Sont venus des parties Est du Canada pour aider aux récoltes dans le Manitoba dans la saison de 1899, et cependant ce n'était pas encore assez.

Les Cultivateurs du Manitoba sont Prosperes

Durant l'année, les cultivateurs ont érigé des bâtisses de ferme pour la valeur d'un million et demi de piastres.

LES TERRAINS DE MANITOBA

A vendre par le gouvernement du Manitoba. Il y a aujourd'hui en vente dans toutes les parties de la Province plus de 1,600,000 acres de terres de choix pour des prix variant de $2.00 à $5.00 l'acre. C'est payable en huit paiements. L'attention spéciale des colons est attirée sur 500,000 acres de terre situées le long de la ligne du chemin de fer le *Manitoba Northwestern*, à $3,00 et $3.50 l'acre.

DES OCTROIS GRATUITS DE TERRES (FREE HOMESTEADS)

peuvent encore être obtenus en plusieurs parties de la Province.

Pour plus amples informations, pour cartes, etc., gratuites, adressez-vous à "Minister of Agriculture and Immigration, Winnipeg, Man.," ou à

JAMES HARTNEY,
Manitoba Emigration Agent,
Union Station, Toronto

AVIS

Le comité des terrains de l'Université a nommé M. John Russell, le gérant de la compagnie WINNIPEG GENERAL TRUSTS, secrétaire du dit comité.

Toutes communications concernant l'achat de terrains de l'Université, ou pour des permis de foin ou de coupe de bois sur ces terrains, devront être adressées à M. John Russell, à son bureau, à la Bank of Hamilton Building, City of Winnipeg.

JOHN RUSSELL.
Secrétaire.

Rev. Canon Matheson, Président du Comité.

MUSIQUE

MELLE ISABELLE CHEVRIER, CONtralto, élève diplômée de Signor d'Auria, Minneapolis. Développement de la voix par la méthode italienne : enseignement de la mandoline et de la guitare ; prend des engagements pour les chœurs et les concerts. Studio : 22, bloc Grundy, en face du magasin de musique de M. Barrowclough.



A Propos d'Agriculture

Quand l'industrie et le commerce l'emportent sur l'agriculture, comme aujourd'hui, ils deviennent l'industrialisme et le commercialisme ; ils deviennent l'agio qui ne sert qu'à enrichir les flibustiers trafiquant sur tout, de tout, même sur les marchandises qui n'existent pas.

L'industrialisme et commercialisme sont une erreur économique ; et l'agio, qu'on appelle "monopole," est un crime ; c'est le vol érigé à l'état de système. Avis à ceux qui s'occupent des questions sociales.

Revenons à l'agriculture, au commerce honnête, à l'industrie simplement perfectionnée, aux véritables besoins des populations, et alors, nous n'aurons plus tantôt cet excès de marchandises qui déroutent les prévisions économiques amènent des crises comme celle dont nous avons été témoins l'an dernier chez nos voisins les américains ; nous n'aurons plus cet accaparement des biens et du numéraire entre quelques mains ; ni d'autre part, cette accumulation de miséreux prolétaires dans les villes.

Donc, à la base de la société, la famille rurale et chrétienne.

Donc, portons nos efforts vers la campagne.

NOUVELLES DES ETATS-UNIS

KANKAKEE

(De notre correspondant spécial.)

La bénédiction de la pierre angulaire de la nouvelle église catholique allemande, a eu lieu le 30 juin, au milieu d'une foule de 500 personnes. Mgr Legris officia. Un père Jésuite, de Chicago, prononça un discours sur la signification de la cérémonie.

Une autre fête religieuse a eu lieu dans cette ville, dimanche dernier. La nouvelle église St Stanislas de Kotska, a été dédiée au culte par un prêtre Polonais des plus distingués de la ville de Chicago.

FALL-RIVER

Il y a de nombreux cas de picote dans cette ville. Il ne parait pas cependant qu'ils soient bien graves.

Par tous les Etats-Unis, la chaleur a été intense durant la dernière quinzaine. Il y a eu de nombreuses pertes de vie par suite de cette chaleur. On signale entr'autres les endroits suivants : New York, Chicago, Brooklyn, toute la région du Mississipi et les Etats de la Nouvelle-Angleterre.

SAINT-HILAIRE

Nous avons de ce temps ci la visite de nombreux touristes, aussi notre village est dans un état des plus attrayant.

Comme l'an dernier, nous avons formé un club de Base Ball. Nos joueurs sont anxieux et disposés à faire des joutes encore plus intéressantes que l'an passé. Le terrain rivalise par son état avec celui des clubs de Ligue.

Avis aux curcurrents.

M. E. Phaneuf E. E. P. à Ware Mass ; est en visite dans sa famille.

Les examens des écoles de notre paroisse ont eu lieu les 25, 26 et 27 juin, messieurs les examinateurs ont été satisfaits du succès qu'ils ont constaté.

Vendredi dernier, M. Charbonneau des Etats-Unis était en visite chez M. le Curé, son frère.

Nous avons la douleur d'apprendre la mort de Mme Puyjalon à Québec.

Nos sympathies vont à la famille.

L'Honorable L. Guoin passera l'été en villégiature ici avec sa famille. A cet effet, M. Gouin a loué la coquette villa de Deell C. Plante sur les bords du Richelieu.

La température a été très chau- depuis quelques jours. Le 28, le thermomètre marquait 94 à l'ombre.

Lundi dernier, M. l'abbé J. N. Levesque du Grand Séminaire de Montréal, était en visite chez M. P. S. Dupuis instituteur.

COURTE MONOGRAPHIE

Le BAUME RHUMAL est délicieux à prendre. Il coupe un rhume avec autant de facililé qu'on casse une allumette en deux.

Chez le concierage, un monsieur, son porte-cartes à la main.
—M. et Mme X...sont-ils chez eux ?
—Oui, monsieur.
—Bien, je repasserai demain.

GRAND PELERINAGE A STE-ANNE DES CHENES

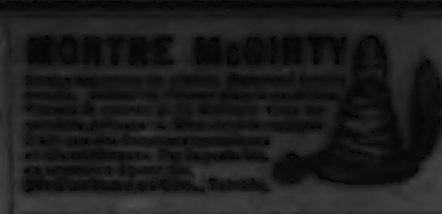
LE 26 JUILLET

Un train spéciale conduira les pélerins a Ste-Anne, le 26 courant. Ce train laissera Winnipeg à 8 heurs et 30. St-Boniface à 9 heures, et sera à Ste-Anne vers 10 heures. Au retour le train quittera Ste-Anne à cinq heures, et les pelerins arriveront vers les 6 heures.

LE PRIX DU BILLET ALLER ET RETOUR UNE PIASTRE

DEMANDÉE. Par l'arrondissement scolaire des Deux-Petites-Pointes, une maitresse d'école diplomée, pouvant enseigner l'anglais et le français. Engagement pour un an. Toute application devra être envoyée à Monsieur J. B. Graveline, Sec. Trés., à Letellier, Man. On devra envoyer la qualification avec l'application et mentionner le salaire demandé.





FEUILLETON DU *MANITOBA*

LE ROMAN D'UN JESUITE

XII

No 33

—M. B. porte autant d'intérêts à ses clients pauvres qu'aux plus riches ; mais il lui est impossible de tout faire lui-même, et c'est toujours un de ses secrétaires qui est chargé de la première étude des affaires, et s'il la poursuit, ce n'est que sur les conseils et sous la responsabilité du maître. Pour ce qui vous concerne, vous êtes accusé d'un détournement de 500 francs.

—Une abomination, Monsieur ; mais les maîtres sont tous comme cela, ils n'ont pas d'ordre, ils ne s'occupent de rien, ils passent leur temps à s'amuser, et si quelque chose vient à s'égarer, c'est le pauvre domestique qu'on accuse.

—Vous niez donc votre culpabilité ?

—Certainement, je la nie.

—Je veux vous croire ; mais il vous faudrait d'abord détruire les charges qui pèsent sur vous.

—Des charges ! il n'y en a aucune.

—Il y a d'abord la déposition de M. de Noirecôte, au service duquel vous étiez.

—Je sais bien qu'il m'accuse, mais il faut qu'il prouve. Il n'a pas de témoin.

—On a trouvé le billet dans votre malle.

—Il m'appartient ; c'est moi qui suis volé.

—Voici ce que dit M. de Noirecôte : il affirme d'abord que vous seul pouviez pénétrer dans sa chambre : comme il s'était aperçu déjà qu'à plusieurs reprises on lui avait dérobé des sommes plus ou moins fortes, il avait placé à dessein un billet de 500 francs dans un tiroir où vous saviez qu'il avait l'habitude de mettre l'argent nécessaire aux besoins de chaque jour. Il avait en plus pris la précaution de noter le numéro du billet. Le lendemain, ce billet avait disparu et on le retrouvait au fond de votre malle. Il y a là un enchaînement de circonstances qui sont bien malheureuses pour vous ; le tribunal y verra certainement la preuve de votre culpabilité. Il est de votre intérêt de me dire toute la vérité.

—Il est bien malheureux pour moi, Monsieur, d'être entré au service de M. de Noirecôte, un individu enrichi je ne sais comment, un homme, je ne veux pas dire de mal de lui, mais enfin un homme qui est bien capable de tout.

—Parlez plus nettement. Prétendez-vous que M. de Noirecôte soit capable d'avoir porté contre vous une accusation calomnieuse ? Ce serait très grave ; le tribunal s'expliquerait difficilement le motif qui aurait pu le porter à une action semblable.

—Je ne dis pas précisément...et cependant...

—Je pense que vous ne vous rendez pas bien compte de nos situations respectives : je ne suis pas votre juge, je suis votre avocat, votre défenseur. Si vous avez des raisons de soupçonner votre maître, vous devez me les faire connaître, je les pèserai, je les apprécierai, je ferai prendre sur lui d'exactes informations. Vous m'avez dit que ce billet vous appartenait, l'aviez-vous depuis longtemps, de qui le teniez-vous ?

—Je l'avais reçu de Mlle Julie, la femme de chambre, le matin même.

—Pourquoi n'en avez-vous rien dit ?

—Je l'ai dit au commissaire ; malheureusement pour moi, elle n'était plus là, elle avait quitté la maison, et le commissaire m'a dit que je mentais.

—Je comprends qu'il ait difficilement ajouté foi à cette explication ; examinons-la cependant. Vous affirmez tenir le billet de cette fille ?

—Je le jure, Monsieur.

—Si cela était vrai, la question se poserait sous un jour tout nouveau. Racontez-moi comment les choses se sont passées.

—Voici, Monsieur. Le matin, vers huit heures, Mlle Julie m'a dit : "Je viens de donner mon compte à madame, nous avons disputé et je quitte la baraque ; seulement, comme je ne veux pas faire mes huit jours, madame refuse de me payer." Alors je lui réponds : Ça me fait de la peine de vous voir partir, Mademoiselle Julie, nous avons été toujours bien ensemble, et pourquoi donc ne voulez-vous pas faire vos huit jours ? —Parce que, qu'elle me répond, parce que je ne resterai pas une heure de plus dans une boutique où l'on m'a traitée comme une rien du tout. Si encore c'étaient des gens respectables, mais des gens qui valent cent fois moins que nous... Car enfin nous, nous sommes des domestiques, c'est vrai ; mais nous avons le droit de marcher la tête haute...et tout le monde ne peut pas en dire autant. Ah ! tenez, je suis furieuse et je ne sais ce qui me retient...Bah ! à retourner de la boue on se salit les mains. J'étais venue pour vous demander un service, Pierre: Pouvez-vous me changer un billet de 500 francs.—Pourquoi pas, Mademoiselle Julie, avec plaisir.—Tenez, voilà mon billet, allez me chercher votre monnaie pendant que je finirai d'emballer mes affaires. " Dans la maison, Monsieur, le quartier des domestiques hommes est tout à fait séparé de celui des femmes. Je suis donc monté de mon côté, pendant qu'elle montait du sien.

—C'est alors que vous avez mis le billet dans votre malle ?

—Oui, Monsieur.

—Pourquoi l'avez-vous caché, tout au fond, entre des chemises ?

—Parce que je ne me fie qu'à moitié à mes camarades. Il s'en trouve quelquefois qui ont de fausses clefs, et on a peur d'être volé. Mais je ne vous ai pas tout dit : je redescends et j'apporte à Mlle Julie ses cinq cents francs en quatre billets de cent francs, trois pièces de vingt francs, trois de dix. et deux pièces de cinq francs en argent. "Merci, Pierre, qu'elle me dit, vous êtes bien aimable.—A votre service, que je lui réponds. Mais tout à l'heure vous parliez des maîtres qui n'ont pas le droit de marcher la tête haute, c'était pour madame !—Ah ! madame, on connait son numéro...si j'étais aussi méchante qu'elle... Mais c'est égal, avant de partir, je me suis payé le plaisir de lui dire ses quatre vérités, et quand elle a vu que j'en savais long sur son compte, il aurait fallu la voir...Je vous assure qu'elle n'était pas fière.—Malgré tout, elle n'a pas voulu vous payer votre mois.—Parce que ces gens-là, ça ne veut jamais avoir l'air de céder devant le pauvre monde, mais je lui ai dit que, si elle ne m'avait pas envoyé mon compte avant huit jours, je l'appellerais devant le juge de paix, et là, je dirai tout ce que je sais. Il n'y a pas de danger qu'elle s'y expose et avant quarante-huit heures je serai payée.—Je l'espère pour vous, Mademoiselle Julie, mais je sais ce que je voulais savoir.—Que voulez-vous dire ?—Je veux dire que c'est de madame que vous parliez quand...—Avec cela que monsieur...—Ah ! tiens ! —Cela vous étonne ?—Je n'ai rien dit.—Si fait, vous avez dit : ah ! tiens ! — Oui, j'ai fait : ah ! tiens ! mais cela ne prouve rien.—Pierre, vous savez quelque chose...—Et vous aussi —Possible —Dites-moi d'abord ce que vous savez.—Primo, il mène une vie de polichinelle.—Connu, Ensuite —Il ne s'appelle pas de Noirecôte.—Vous le saviez ?...—Et vous aussi !...—Parbleu ! je l'ai connu il y a près de quinze ans —Où cela ?—En Bretagne.—Ah ! contez-moi donc cela ?—J'étais valet de pied chez le comte de Piélan, il venait alors au château un certain garde des forêts nommé Planet, qui, sous prétexte de chasse, avait réussi à se mettre dans les bonnes grâces de M. le comte, il venait au château presque tous les jours, il y était comme chez lui, si bien qu'on disait partout que Mme la comtesse le trouvait fort à son goût.

Charles arrêta son interlocuteur :

—Il est de mon devoir, lui dit-il, d'entendre tout ce que vous avez à me dire, pour votre justification, mais je crois que le nom de Mme de Piélan n'a rien à faire dans l'histoire du détournement dont vous êtes accusé. J'ai l'honneur de la connaître, je l'estime comme une femme de bien, comme une femme profondément respectable, et je vous prie de vous abstenir de toute allusion blessante à son égard.

Pierre Bouvier parut vivement contrarié d'apprendre que son avocat connaissait la comtesse, il hésita un instant et finit par faire observer qu'il était indispensable à son défenseur de connaître tous les antécédents de son accusateur.

—Dites-moi, lui répondit Charles, tout ce que vous avez intérêt à me faire savoir, mais encore une fois si le nom de la comtesse de Piélan doit revenir dans votre récit, rappelez-vous que vous parlez d'une femme que j'estime et que je respecte.

—Enfin, Monsieur, je ne veux pas vous contrarier, mais il faut pourtant bien que vous sachiez que l'on parlait beaucoup d'elle et du garde général.

—Cela n'a aucun rapport avec votre affaire.

—Au contraire, vous l'allez voir : un jour, nous vîmes M. le comte rentrer vers six heures du matin. Il était pâle et tenait sur la poitrine un mouchoir taché de sang. Quelques minutes après, le cocher fut envoyé en toute hâte chercher un médecin. Nous nous demandions ce qui s'était passé, et bientôt nous apprenions, par un paysan qui les avait vus de loin, qu'une rencontre avait eu lieu entre lui et M. Planet, à la pointe du jour, dans un endroit écarté de la lande, où ils croyaient n'être vus de personne. Le duel avait eu lieu sans témoins. Quelques minutes après, M. le comte allait frapper à la porte d'un de ses fermiers, qui lui était tout dévoué ; on ne savait pas ce qu'il lui avait dit, mais Ivannic avait aussitôt attelé sa charrette, et s'était rendu avec son fils sur le terrain du combat. Ils avaient trouvé M. Planet étendu sur le dos, ils l'avaient relevé, le croyant déjà mort, et l'avait transporté chez lui. Le mal était sans doute plus apparent que réel, car, six semaines après, le dit Planet était complètement guéri, tandis que M. de Piélan était mort. Je dois dire que M. Planet ne revint pas au château, et qu'un beau jour il disparut complètement du pays. On raconta qu'il avait été révoqué, qu'il était compromis dans une mauvaise affaire.

A Suivre

QUI VEUT PEUT.

Voulez-vous guérir votre rhume rapidement et sûrement ? il n'y a qu'à prendre du BAUME RHUMAL.

CONSEIL

Avez-vous mauvaise bouche le matin au lever, ou bien sentez vous des aigreurs d'estomac? Prenez de UNE à DEUX cuillerées à thé de Salina dans un demi verre d'eau et cela disparaîtra immédiatement.